

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 6664

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 2**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Cette formation comporte une sensibilisation à l'impact environnemental et social des modes alimentaires ainsi qu'à l'impact de l'agriculture, et notamment de l'élevage. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous intégrons à la formation une sensibilisation à l'impact environnemental et social des modes alimentaires. Nous intégrons également une sensibilisation à l'impact de l'agriculture, et notamment de l'élevage.

Sensibiliser sur ces thèmes, sur l'empreinte environnementale de l'agriculture intensive, sur des régimes alimentaires alternatifs, etc. permet d'offrir une vision globale des efforts nécessaires à une bifurcation écologique et sociale.